

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 08 Avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 Avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Présents : 11**

**Ayant donné pouvoir : 2**

**Votants : 13**

**Présents :** Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme BURGEVIN Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. CHANET Jean-Pierre, M. TRIGNOL François, GALINAT Arthur, Mme RODRIGUES Marine, Mme CHANQUOY Véronique.

**Absents / Excusés :** Mme LE DIGABEL Laëtitia, Mme DELTEIL Stéphanie

**Procurations :** M. BENOITON Olivier donne pouvoir à M. GENEAU Philippe, Mme BON Amélie donne pouvoir à Mme DUPUY Valène.

**Secrétaire de séance :** Mme BURGEVIN Vanessa

**Délibération n° 2024-032**

**Objet : Attribution de subventions aux associations pour l'exercice 2024**

Madame le Maire rappelle que tous les ans, il est attribué diverses subventions de fonctionnement à des associations. Elle propose de dresser la liste de ces associations et de fixer le montant de la subvention pour l'année 2024.

Madame le Maire précise que si les associations ne produisent pas les rapports d'activité et bilan financier demandés, la subvention prévue ne sera pas versée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, fixe les subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU DES SUBVENTIONS		MONTANT 2024 (€)		
NATURE	DENOMINATION	FONCTIONNEMENT	DE PROJET	TOTAL (€)
ASSOCIATION	Amicale Laïque d'Aubas	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Amicale des Pompiers	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Comité des Fêtes	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Coopérative scolaire	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Couturière en coulisse	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	ESM Rugby	250,00 €		250,00 €
ASSOCIATION	Evanews Terrasson	100,00 €		100,00 €
ASSOCIATION	FNACA	200,00 €		200,00 €
ASSOCIATION	Karaté club Aubas	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Le Muguet	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Les 3 villages	00,00 €		00,00 €
ASSOCIATION	Los Amics de la Taula R.	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Pétanque club	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Le Randal	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	PIRATE	1000,00 €		1000,00 €
ASSOCIATION	Tennis de Table Aubas	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION	Trail du Platane	400,00 €		400,00 €

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire  
Certifie le caractère exécutoire du présent document.  
Notifié le 08 / 04 / 2024  
Publié le 09 / 04 / 2024

Le Maire,  
Valène DUPUY

